

Formation Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) 2020

La formation AMFPC

Dans le temps :

Le CDCK 17 a décidé que la formation AMFPC sera engagée et terminée au cours de l'année 2020 (janvier 2020 à octobre 2020). Les candidats en formation pourront ainsi bénéficier de toute une saison sportive (10 mois de l'année N) pour leur progression personnelle.

Dans les contenus et dans l'organisation :

Le niveau d'entrée dans la formation est conditionné par la possession certifiée d'un niveau pagaie verte Eau Calme. Les contenus de la formation sont fortement influencés par la « progression pagaies couleurs » dans ses dimensions technique, sécurité et environnement, de plus l'aspect « sécurité » se trouve renforcé, et le candidat devra savoir **esquimauter** au plus tard lors de l'évaluation finale (test dès le stage EC de février). C'est un niveau pagaie bleue : les objectifs de la formation tendront donc à l'acquisition de ce niveau.

Le suivi du candidat est également renforcé : dès l'inscription, chaque candidat devra désigner un **tuteur de formation** si possible dans son club et titulaire à minima d'un MFPC/H1 (une dérogation sera possible sous contrôle du responsable de la formation et de la commission régionale enseignement)

Le tuteur sera un véritable conseiller pédagogique chargé du suivi du candidat dans son club. Chaque candidat devra attester de sa participation active sur **10 séances d'initiation**. Chaque tuteur fournira une fiche d'évaluation du candidat au responsable de la formation.

En fin de formation le stagiaire doit certifier son niveau Pagaie Verte Eau Vive et/ou Mer, qui conditionne l'option « Mer » et/ou « Eau-vive » du diplôme AMFPC.

La participation au stage « pédagogique » et au stage « eau calme » est obligatoire pour tous les stagiaires, ainsi que la participation à l'un des stages spécifiques (Mer ou Eau Vive). La participation au deuxième stage spécifique (Eau Vive ou Mer) est fortement conseillée mais non obligatoire. Le coût de la formation est fixé à 300€ par stagiaire en 2020 (participation à 3 ou 4 stages) [Un supplément sera demandé pour le stage EV de Pâques de l'ordre d'un centaine d'euros supplémentaire]

L'AMFPC en bref

Les prérogatives maximales :

- de 18 ans :

Initie aux activités du CK, de la Pagaie Blanche à la Pagaie Verte, sous la responsabilité d'un adulte identifié par le président de la structure. Il assiste un cadre certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de certification de Pagaie Couleur conformément à la réglementation en vigueur.

+ de 18 ans :

Exerce son activité en toute autonomie et en toute sécurité dans le cadre de ses prérogatives. Il initie aux activités du CK en autonomie de la Pagaie Blanche à la Pagaie Verte. Il certifie des Pagaies Blanches. Il assiste un cadre certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de sessions de certifications Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur.

Les Épreuves et Unités Capitalisables de la formation :

Épreuves de natation/sauvetage. Épreuve à faire certifier par un BEESAN en piscine. Plongeon du bord. 50 m ventral et 50 m dorsal nage libre. Aller chercher un mannequin lesté à 2 m de profondeur et le remorquer sur 15 m. La tête du mannequin ne doit pas s'enfoncer sous l'eau.

UC1 : Connaissances générales propres à l'activité. Historique et connaissance des disciplines du CK et associées. Législation en rivière et en mer. Régimes et classification des rivières. Les paramètres de la navigation CK. La vie associative sportive et l'organisation fédérale. Environnement des milieux de pratique.

UC2 : Pédagogie / Animation. L'accueil et la vie associative en Club. La gestion du matériel. L'élaboration et l'organisation de l'apprentissage du CK.

UC3 : Enseignements / Pagaie Couleur.

UC4 : Navigation / Sécurité Navigation personnelle en kayak et canoë. Connaissance et maîtrise de la sécurité individuelle et collective dans les milieux d'évolution requis.

Formation initiale AMFPC 2020

Calendrier prévisionnel :

- 19 décembre 2019 : Date de clôture des inscriptions.
- 18 & 19 janvier 2020 : Stage de préparation, pédagogie du CK, connaissances générales, rencontre avec les tuteurs. Lieu : Rochefort
- 15 & 16 février 2019 : Stage Eau Calme. Lieu : St Jean d'Angély
- du 27 avril au 1^{er} mai 2020 : Stage Eau-Vive. Navigation, pédagogie et sécurité, connaissance du milieu rivière. Lieu : Sault Brenaz
- du 19 au 21 octobre 2020: Stage mer. Navigation, pédagogie et sécurité, connaissance du milieu maritime. Lieu : Île d'Oléron

Responsable de formation (R1) :

Formateur :

Michel LARIVIERE
405 route du Pineau
17610 Dompierre s/ Charente
Tel. : 05 46 91 15 47
Mail : micheljp.lariviere@orange.fr

Coordonateur:

Clément PRAILLE
30 quai de Bernouet
17400 Saint Jean d'Angély
Tél. : 06 28 06 06 62
Mail : ctfdck17@gmail.com

Coût de la formation : 300€ (+supplément d'environ 100€ si participation au stage EV à Pâques)

Inscriptions : à Clément PRAILLE (voir coordonnées ci-dessus)

Avant le 19 décembre 2019. Chèque du Club à l'ordre du CDCK 17.

Recyclage :

Tous les AMFPC ayant obtenus leur diplôme avant 2015 peuvent se recycler en 2020 en participant à l'**PUN** des stages spécifiques de la formation initiale.

Coût forfaitaire : **Coût du stage spécifique + 25 €** (frais administratifs et documentation)

Les diplômes fédéraux sont des labels de qualité pour les Clubs.

Pour devenir AMFPC, il faut être licencié en 2019 et 2020 dans un club, avoir 16 ans révolu au 1^{er} Novembre 2020 et participer activement à la vie de son Club.

Obligatoire : posséder la pagaie verte Eau Calme à l'inscription

Fiche d'inscription à renvoyer à

Clément PRAILLE

30 quai de Bernouet 17400 Saint Jean d'Angély

Mail : ctfdck17@gmail.com

Accompagnée du règlement à l'ordre du CDCK 17 et d'une photos d'identité récentes.

Avant le 19 décembre 2019 impératif.

Formation AMFPC 2020 (Coupon Club)

CLUB :

NOM Prénom des participants :

- - -
- - -
- - -

Désire(nt) s'inscrire à la formation AMFPC 2020 du CDCK17.

Ci-joint un chèque de 300 € X Personne(s) = € à l'ordre du CDCK17